

M. l'abbé Duchesne les prend pour base d'un savant ouvrage : *les Fastes épiscopaux de France*, dont le second volume est du mois dernier, et où l'illustre membre de l'Institut déploie tout ce que son esprit a de vif et de lumineux, sa méthode de rigoureux et de large, son érudition d'à peu près universel.

Ces préoccupations, pour être estimées nouvelles et superflues par plusieurs, renouvellent simplement ce que la forte école du xvii<sup>e</sup> siècle avait inauguré et on peut se rappeler avec quelle avidité les Mauristes recherchaient ces sortes de pièces, quelle importance d'Achéry, Mabillon, Martène et Estiennot, afin de ne pas oublier le plus ardent de ces laborieux, attachaient à leur découverte et à leur divulgation.

Entre toutes les listes, Lyon offre la sienne comme une des plus vénérables par son âge, des plus sûres et des plus étudiées. Il n'y a pas d'inédit à attendre de ce côté, pas plus qu'il ne saurait être intéressant de reprendre point par point un examen dont les principales difficultés ont été épuisées. Mais dans une Revue locale, on est excusable de s'arrêter aux plus minces détails. Nous vivons ici des miettes que les maîtres dédaignent.

Aussi, en offrant au lecteur le fac-similé de la plus antique rédaction connue de notre liste lyonnaise, le désir nous est venu d'en retracer la propre histoire. Il s'agit moins de raconter le destin et les vicissitudes du codex, où elle fut transcrite par un clerc bourguignon, sujet de Charlemagne, que d'exposer le sort, qui lui a été fait à elle-même, par les écrivains qui, depuis le moyen âge, ont composé nos annales ecclésiastiques et civiles. Au cours de ces recherches, où la patience jouait le principal rôle, des questions d'ordre général se sont présentées maintes fois au